

MON PARCOURS EN FORMATION PROFESSIONNELLE

Le parcours en formation professionnelle est différent de celui de la formation générale des jeunes, des adultes ou du CEGEP. Pour nous aider à mieux vous préparer à votre cheminement en formation professionnelle, nous croyons qu'il est important de vous informer de ses particularités.

Buts généraux de la formation professionnelle

Il existe quatre buts généraux de la formation professionnelle. Cependant, le premier de ces buts généraux détermine l'essentiel de la formation professionnelle. Les buts sont :

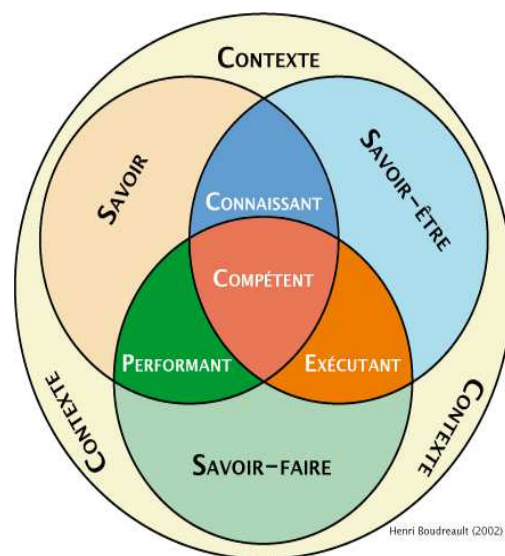
- rendre la personne compétente dans l'exercice d'une profession ou d'un métier;
- favoriser l'intégration de la personne à la vie professionnelle;
- favoriser l'évolution et l'approfondissement de savoirs professionnels chez la personne;
- favoriser la mobilité professionnelle de la personne.

La « personne compétente » possède l'autonomie, l'efficacité et la polyvalence nécessaire pour l'exercice d'une profession ou d'un métier dans le contexte de travail prévu par le Programme d'études.

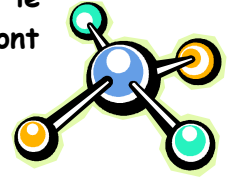
Approche par compétence

La compétence est un pouvoir d'agir, de réussir et de progresser qui permet de réaliser adéquatement des tâches, des activités de travail ou de vie professionnelle et qui se fonde sur un ensemble organisé de **savoirs** (connaissances, habiletés de divers domaines, perceptions, attitudes, etc.)

<i>SAVOIRS</i> Connaissances	<i>SAVOIR-FAIRE</i> Habilités	<i>SAVOIR-ÊTRE</i> Attitudes
Comprendre des manuels techniques, interpréter des documents, connaître la terminologie du métier et les formules mathématiques permettant de planifier et d'exécuter le travail.	Effectuer les tâches; ce qui implique de manipuler des documents ou des objets plus ou moins lourds, exécuter des techniques précises manuellement ou avec des outils, entretenir et ajuster des outils, rédiger des textes ou des mémos, analyser, choisir, calculer, etc.	Comportement, éthique, écoute active, ponctualité, rigueur, souci du détail, politesse, respect, professionnalisme.



Un élève compétent est un élève qui possède le savoir, le savoir-faire et le savoir-être nécessaire à l'exercice de son métier. Les savoirs à acquérir sont différents selon le programme d'études choisi.



Parcours de formation

En formation professionnelle, toutes les compétences qui forment un programme d'études sont échelonnées dans le temps jusqu'à l'intégration au marché du travail. La durée de chaque compétence est différente et déterminée par les programmes d'études du MELS. La durée habituelle d'une compétence varie entre 15 et 120 heures. À la fin de cette période, l'élève devra réussir une épreuve de sanction. Cette épreuve permettra de certifier que l'élève a acquis les compétences nécessaires pour poursuivre son parcours de formation. Certaines compétences plus générales vues en début de parcours seront réutilisées tout au long du parcours. Il est donc essentiel de bien maîtriser ces compétences dès le début de la formation pour ne pas prendre de retard ou compromettre l'obtention du diplôme.



Comme une course à relais, il faut réussir toutes les compétences en cours de route pour s'assurer de franchir la ligne d'arrivée!

Sanction des études

Pour certifier l'acquisition d'une compétence, l'élève devra réussir l'épreuve de sanction prévue à la fin de la durée prévue pour la compétence. Cette épreuve de sanction est constituée d'une ou plusieurs tâches conformes au programme, à ce qui a été enseigné et fidèle à la réalité du marché du travail. Pour obtenir un verdict de succès, l'élève devra atteindre le seuil de réussite prévue par le MELS pour la compétence. Ce seuil varie habituellement entre **75 et 90 points sur 100**. **L'évaluation est dichotomique**, c'est-à-dire que pour chaque critère d'évaluation, l'élève obtiendra tous les points attribués au critère ou zéro. Les points sont habituellement répartis par tranche de 5 à 20 points selon l'importance du critère pour l'atteinte de la compétence.

La sanction des études est ainsi faite pour s'assurer que les élèves qui obtiennent leur diplôme possèdent toutes les compétences essentielles au seuil d'entrée sur le marché du travail.

